

trompé: c'est dans son appréciation du caractère et de la conduite des Canadiens Français. En parlant des désordres qui régnaient à cette époque dans le Bas-Canada, lord Durham prétend n'y voir d'abord que le résultat d'une guerre de races. Mais il se corrige bientôt lui-même, en avouant que les mêmes désordres se sont produits dans toutes les autres colonies de l'Amérique Britannique. " Il est impossible, dit-il, de considérer la grande ressemblance qui existe entre les constitutions de toutes nos provinces de l'Amérique Septentrionale et les résultats produits par chacune d'elles, sans en venir à la conclusion qu'il y a quelque vice dans la forme de leur gouvernement, l'hostilité de races ne pouvant seule produire tous les maux qui ont affligé le Bas-Canada, et les mêmes résultats à peu près s'étant produit parmi la population homogène des autres provinces." Plus loin il dit encore qu'il a pu " se convaincre qu'il avait existé dans la constitution de la Province, dans la balance des pouvoirs politiques, dans l'esprit et la pratique de l'administration, dans chaque département du gouvernement, des défauts tels qu'ils suffisaient à expliquer la grande partie des désordres et des mécontentements qui avaient existé." Ce qu'on ne saurait contester, et ce qui est reconnu par lord Durham, c'est que " les défauts de la constitution coloniale mirent nécessairement le gouvernement exécutif en collision avec le peuple, et que les querelles du gouvernement et du peuple éveillèrent les animosités nationales." Ce n'est que lorsque les Canadiens Français eurent été humiliés, maltraités comme race, et que leur origine française sembla être devenue un titre d'infériorité politique qu'ils songèrent naturellement à s'unir pour repousser l'injure faite à leur nationalité.

" La constitution de 1791, dit lord Glenelg, secrétaire d'Etat pour les colonies en 1837, n'a pas été réellement pratiquée, on peut le dire, dans les premières années. Il eût été très avantageux au peuple canadien qu'elle eût été sincèrement mise à exécution. Mais le gouvernement prit parti pour une race contre l'autre; il se déclara pour la race anglaise au lieu de rester dans son rôle naturel de médiateur et d'arbitre. Tous les honneurs, toutes les fonctions lucratives affluaient au même canal, et pour les Canadiens, les institutions populaires furent ainsi séparées de toute participation à l'administration. " ¹

On trouve dans vingt endroits du Rapport de lord Durham la pleine et entière justification de la conduite des Canadiens-

1. *Mirror of Parliament*, 1837-38, Vol. 2, p. 1189.